

BILAN DE COMPÉTENCES

Révélez votre potentiel !



OBJECTIFS

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation - *Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R. 6322-32 à R. 6322-50 du Code du Travail*

Il s'agit donc de :

- Mieux se connaître
- Réfléchir à ses souhaits, ses envies, ses priorités et motivations au travail
- Découvrir des nouvelles activités professionnelles
- Élaborer de nouveaux projets d'évolution professionnelle
- Favoriser son bien-être au travail et son épanouissement professionnel

Besoin de clarté ? Envie de changement ?
Besoin de retrouver du sens ?

N'hésitez pas à prendre [rendez-vous en ligne](#) ou par mail : bilan-de-competences@analyse-et-action.com



DURÉE

Une durée maximale de **24 heures** dont 4 heures de démarches personnelles **réparties sur 12 à 16 semaines** sur la base d'un rendez-vous hebdomadaire de 2 à 3 heures.



PUBLIC

Tout actif : salariés du secteur privé, salariés du secteur public, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi



DÉLAI D'ACCÈS

→ **3 à 6 semaines**

Un entretien d'information avec un conseiller est programmé dans les deux semaines suivant votre demande.

→ **Entrée et sortie permanente**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Entretien d'information gratuit et sans engagement avec le conseiller bilan qui précise ses références et ses expériences professionnelles en lien avec la conduite de bilans de compétences.

- Un conseiller unique tout au long de votre bilan
- Alternance d'entretiens individuels avec le conseiller bilan et de démarches personnelles
- Accompagnement dans les démarches personnelles à mettre en oeuvre
- Recherche documentaire ciblée, enquêtes professionnelles
- Elaboration et remise d'un document de synthèse au dernier rendez-vous
- Entretien de suivi à 6 mois après le bilan de compétences



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction à la fin du bilan de compétences et au suivi à 6 mois pour mesurer l'atteinte des objectifs et connaître le niveau de satisfaction.



EN CHIFFRES EN 2025



315 bilans de compétences réalisés, taux d'abandon de 2,5%



97% des bénéficiaires accompagnés recommandent le cabinet Analyse & Action



96% des bénéficiaires déclarent être satisfaits de leur bilan de compétences



72% des personnes accompagnées en bilan de compétences ont réalisé un entretien de suivi à 6 mois



79% des bénéficiaires ont réalisé des enquêtes auprès de professionnels

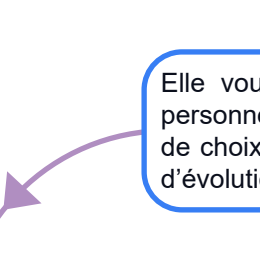


DÉROULEMENT



Phase préliminaire

Cette phase vous permet d'échanger avec votre conseiller sur un parcours d'accompagnement personnalisé en fonction de vos attentes et de vos besoins et d'élaborer conjointement les objectifs de travail.



Phase d'investigation

Elle vous permet d'identifier vos ressources personnelles et professionnelles, vos critères de choix, pour vous aider à élaborer un projet d'évolution professionnelle réaliste et réalisable.



Phase de conclusion

Elle vous permet de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet professionnel et de prévoir les principales étapes de sa mise en oeuvre. Un document de synthèse est remis à la fin de cette phase.



A la fin du bilan, un document de synthèse confidentiel est remis :

Il formalise le travail réalisé, récapitule les orientations privilégiées et les actions à mettre en oeuvre.

Un entretien de suivi vous est proposé dans les 6 mois pour faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel.

Pendant cette période de 6 mois, vous pouvez à tout moment reprendre contact avec votre conseiller pour une question, un conseil ou une demande d'information.



Pourquoi choisir Analyse & Action ?

Une expertise reconnue

Plus de 20 ans d'expérience dans la conduite de bilan de compétences.



Accompagnement sur-mesure

Un accompagnement individualisé, 100% personnalisé.

Des conseillers experts

Des conseillers expérimentés avec une :

- o bonne connaissance du tissu économique local
- o professionnalisation régulière à la conduite de bilans de compétences



Questionnaires et tests

Questionnaires d'auto-évaluation et tests spécialisés.



FINANCEMENTS

Le conseiller identifie avec vous les possibilités de financement et vous remet, lors de l'entretien d'information, un devis et un calendrier prévisionnel.

Compte Personnel de Formation

Le Bilan de compétences est finançable sur votre Compte Personnel de Formation : rendez-vous sur le site « moncompteformation.gouv.fr »

Autofinancement

Financement personnel, vous bénéficiez dans ce cas de facilités de paiement en 3 fois

Employeur

Financement au titre du « Plan de Développement des Compétences » de votre entreprise

Financements	Coût horaire	Nombre d'heures	Coût total maximum
Financement CPF	90 euros <i>net de taxes</i>		1800 euros <i>net de taxes</i>
Financement personnel	75 euros <i>net de taxes</i>	18 à 20 heures en moyenne	1500 euros <i>net de taxes</i>
Financement entreprise	Statut non-cadre : 95 euros <i>net de taxes</i>	+ 4 à 6 heures de démarches d'enquêtes tutorées non facturées	1900 euros <i>net de taxes</i>
	Statut cadre : 100 euros <i>net de taxes</i>		2000 euros <i>net de taxes</i>

Comment nous retrouver ?

Trouvez l'agence près de chez vous sur
notre site internet : analyse-et-action.com



Nos agences
en région



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Pour toute question, réclamation et situation particulière (personnelle, organisationnelle ou de handicap), adressez-vous à :

→ bilan-de-competences@analyse-et-action.com

→ 02 99 94 35 34

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



Scannez-moi !



Découvrez les témoignages de nos
bénéficiaires sur leur bilan de compétences !

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube pour rester informé et profiter de chaque nouvelle histoire motivante.

[Cliquez ici](#) pour regarder dès maintenant !